

Nom commercial du produit (année obtention AMM)	Substance (s) active(s)	Galénique	Dosage	Type d'action	Auto-risé en AB	Température à respecter	Modalités d'utilisation	Durée traitement	Période d'utilisation généralement conseillée
APIVAR® (1995)	Amitraze	Lanière	0,5 g par lanière de 15 g	Par contact	Non	Non précisé	2 lanières placées entre cadres près du couvain	6 à 10 semaines	Avant 1ère miellée ou après dernière récolte
APITRAZ® (2015)	Amitraze	Lanière	0,5 g par lanière de 27,6 g	Par contact	Non	Non précisé	2 lanières placées entre cadres près du couvain	6 semaines	Avant 1ère miellée ou après dernière récolte
APISTAN® (1989)	Tau-fluvalinate	Lanière	0,8 g par lanière de 8 g	Par contact	Non	Non précisé	2 lanières placées entre cadres	6 à 8 semaines maximum	Avant 1ère miellée ou après dernière récolte
BAYVAROL® (2017)	Fluméthrine	Lanière	3,6 mg pour 1 ruban de 6,61 g	Par contact	Non	Non précisé	4 lanières placées entre cadres près du couvain	4 à 6 semaines maximum	Après dernière récolte
POLYVAR YELLOW® (2017)	Fluméthrine	Lanière en plastique percée de 15 trous	275 mg par lanière	Par contact	Non	Non précisé	2 lanières à accrocher à l'entrée de la ruche	9 semaines minimum et 4 mois maximum	Après dernière récolte
APIGUARD® (2001)	Thymol	Gel en barquette	12,5 g par barquette de 50 g	Par contact	Oui	Entre 16 - 29 °C	1 barquette placée sur les têtes de cadres et nourrisseur retourné	1 barquette renouvelée 1 fois au bout de 2 sem	Après dernière récolte en faisant attention aux températures
APILIFE VAR® (2010)	Thymol + eucalypt, camphre et lévomenthol	Plaquette	Thymol : 8,00 g Euc : 1,72 g Camphr : 0,39 g Lévo : 0,39 g	Par contact et inhalation	Oui	Entre 18 - 25 °C	1 plaquette coupée en 4 à placer sur les têtes de cadres loin du couvain, nourrisseur retourné	7 jours à renouveler 4 fois consécutives	Après dernière récolte en faisant attention aux températures
THYMOVAR® (2007)	Thymol	Plaquette	15 g par plaquette	Par contact et inhalation	Oui	16 à 29 °C, efficacité max entre 20 et 25 °C	2 plaquettes placées sur les têtes de cadres et nourrisseur retourné	2 semaines, 2 fois par an maximum	Après dernière récolte en faisant attention aux températures
API-BIOXAL® (2015)	Acide oxalique (AO)	Poudre pour sublimation ou à mélanger à du sirop pour dégouttement	632,7 mg d'AO anhydre pour 1g	Par contact	Oui	Entre 3 et 25 °C	Par dégouttement 5 ml par inter-cadre ou par sublimation	En 1 application	Hiver ou printemps, été en l'absence de couvain
OXYBEE® (2018)	Acide oxalique (AO) + glycérol et huiles ess	Poudre et solution à mélanger	12,5 g + excipient	Par contact et trophallaxie	Oui	Entre 3 et 25 °C	Par dégouttement 5 ml par inter-cadre	En 1 application	Hiver ou printemps, été en l'absence de couvain
VARROXAL® (2023)	Acide oxalique (AO)	Poudre: sublimation ou mélangé à sirop: dégouttement ou pulvérisation	710 mg d'AO pour 1g	Par contact	Oui	Subl T° > 2°C & <10 °C Dégouttement T° > -5°C pulvérisation : T°>8°C	Par dégouttement 5 ml par inter-cadre ou par sublimation	En 1 application	Hiver ou printemps, été en l'absence de couvain
FORMIC PRO (2021)	Acide formique (AF)	Bande de gel dans film papier buvard biodégradable	68,2 g par bande	Action corrosive des vapeurs	Oui	Entre 10 et 29,5 °C	2 bandes sur les têtes de cadres et nourrisseur retourné	7 jours	En toutes saisons en faisant attention aux températures
VARROMED® (2017)	Acide ocalique (AO) + acide formique (AF)	Solution prête à l'emploi	31,42 mg d'AO + 5 mg d'AF	Supposé par contact	Oui	Entre 3 et 25 °C	Par dégouttement en inter-cadre : au total de 15 à 45 ml à ajuster à la taille de la colonie	En une ou plusieurs applications selon saison	En toutes saisons même en présence de couvain dans ce cas en plusieurs applications

IMPORTANT : Cette fiche est un « MEMO » basé sur les données du Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP). Ces données concernent une utilisation des médicaments pour une ruche Dadant 10 cadres ; elles doivent être corrigées en fonction de la taille de la ruche si celle-ci est différente (ex : ruchette). Pour des modalités d'utilisation des médicaments plus exhaustives, se rendre sur le site : <http://www.ircp.anmv.anses.fr/>. Aucun médicament ne doit être utilisé en présence de hausses sauf en ce qui concerne le MAQS sous réserve d'une extraction du miel 7 jours après la fin de traitement. La LMR dans le miel est requise uniquement pour l'amitraze : elle est de 200 µg/kg. (Mise à jour de cette fiche novembre 2023)